



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Responsable Département Veille et Vigilances à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2022-928848



Profil

- Médecin inspecteur de santé publique
- Praticien hospitalier
- Praticien conseil
- Médecin contractuel



Conditions

Lieu : Rennes (siège)



Vos missions

Management du département veille et vigilances (0,4 ETP) :

- Encadrement hiérarchique des médecins et infirmiers de veille sanitaire
- Organisation de la répartition des tâches
- Responsabilité de la qualité des réponses apportées aux signaux de veille sanitaire et du processus de signalement (exhaustivité des réponses apportées aux signaux reçus, respect des instructions nationales et des recommandations des sociétés savantes, clôture des signaux)
- Animation de la démarche de protocolisation interne au département
- Appui du point focal régional pour la régulation des signaux
- Animation du réseau des acteurs de la veille sanitaire en région

Participation à la mission de veille sanitaire (0.2 ETP) :

De façon complémentaire aux autres médecins de veille sanitaire :

- Gérer les signaux entrants (maladies à déclaration obligatoires et autres) en lien avec les infirmières de veille sanitaire
- Gérer des alertes sanitaires
- Suivi des risques émergents
- Contribuer aux enquêtes épidémiologiques en lien avec Santé Publique France (SPF)
- Contribuer à l'amélioration continue du dispositif régional de veille sanitaire
- Participer à la surveillance des maladies transmissibles en lien avec SPF
- Participer aux astreintes de semaine avec les autres médecins du DVV (1 semaine/4), et aux astreintes de week-end avec tous les médecins de l'ARS (soit environ 4 /an)

Participation à la mission de gestion des événements indésirables graves (EIGS) (0.2 ETP) :

- Préparer et participer aux réunions hebdomadaires d'analyse (RHA), et gérer les suites de l'instance, en lien avec les infirmières de veille sanitaire en charge du suivi des EIGS.
- Préparer et animer de la réunion régionale de sécurité sanitaire (RRSS)

Référent médical régional vaccination (0.1 ETP) :

En lien avec une chargée de mission de la direction adjointe prévention promotion de la santé :

- Définir les objectifs et axes de travail avec le comité de pilotage régional mis en place autour de la semaine vaccination, en cohérence avec le plan Régional de Santé Publique
- Décliner au niveau régional la politique vaccinale définie au niveau national.

Référent médical régional Tuberculose (0.1 ETP) :

En lien avec une chargée de mission de la direction adjointe prévention promotion de la santé :

- Animer le réseau des Centres de Lutte contre la Tuberculose (COFIL, Journée régionale) et évaluer la politique régionale de lutte contre la tuberculose
- Participer à l'instruction des dossiers de renouvellement des CLAT
- Participer aux dialogues de gestion avec les CLAT

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que la Direction de la Santé Publique ?

La Direction de la santé publique est structurée en 3 directions adjointes

- Direction adjointe de la veille et sécurité sanitaires
- Direction adjointe de la santé environnement
- Direction adjointe de la prévention et promotion de la santé
- et un pôle pharmacie, produits de santé et laboratoires de biologie médicale.

Elle est placée sous la responsabilité de la directrice de la santé publique.

A ce titre, elle assure la présidence déléguée de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine de la prévention, de la santé au travail, de la santé scolaire et de la protection maternelle et infantile

Elle est également membre du COMEX, du CODIR et participe au conseil de surveillance de l'Agence

La Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire est chargée de contribuer sous la responsabilité de la directrice de la santé publique à la conception et la mise en œuvre de la politique de santé publique, et plus particulièrement de la veille et de la sécurité sanitaires dans le cadre des objectifs fixés par le directeur général de l'ARS.

Elle participe en tant que de besoin et dans ce champ, aux travaux menés par les autres directions métiers de l'ARS, la zone de défense, les délégations départementales.

Elle établit des liens avec les préfetures dans le domaine relatif aux gestions de crises dans le cadre des protocoles signés entre les préfets de départements et le directeur général de l'ARS. Elle participe en tant que directrice adjointe au comité de direction de la santé publique et au comité de direction de l'agence régionale de santé.

Elle a pour mission de l'organisation régionale de la veille et sécurité sanitaires ainsi que de la préparation des plans de gestion de crise. Elle assure la continuité des missions de l'ARS dans la veille et la sécurité sanitaires à partir d'une équipe 22/35 et d'une équipe 29/56.

Elle organise et anime la plateforme régionale de veille et sécurité sanitaires qui comprend :

- le point focal régional (PFR)
- le département veille et vigilance (DVV)
- le département alerte et crise (DAC)
- la Cellule Régionale Bretagne de Santé Publique France.



Conditions particulières

- Relations avec autorités décisionnaires
- Etre titulaire d'un doctorat en médecine
- Disponibilité
- Mobilisation exceptionnelle en situation d'urgence
- Participation aux astreintes

Savoir:

- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire
- Cadre conceptuel de la veille et de l'alerte sanitaire
- Connaissances médicales ou environnementales
- Contexte de l'exercice médical et des bonnes pratiques
- Problématiques de santé et déterminants de la santé
- Acteurs de la santé publique (de la prévention, de la veille et de la sécurité sanitaires)
- Epidémiologie et statistiques

Savoir-faire:

- Maîtriser les situations dans des délais contraints
- Identifier les situations à risque
- Proposer les mesures de préventives et correctives
- Assurer la compréhension des situations à risques auprès des décideurs et de la population
- Définir des procédures d'alerte et savoir alerter
- Utiliser des outils et des systèmes d'information
- Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle
- Savoir réaliser des présentations écrites et orales
- Traduire et expliciter ses résultats auprès de publics divers
- Analyser et maîtriser les risques
- Prendre des responsabilités
- Animer des réunions
- Mobiliser et analyser de manière critique les connaissances scientifiques utiles
- Discerner les enjeux, prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence

Savoir-être:

- Faire preuve de rigueur scientifique
- Gérer des situations conflictuelles
- Résister au stress
- Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Communiquer en situation de crise

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).